

La Police CEMECA

Depuis 1981, la Centrale de Garantie des Industries Mécaniques (CEMECA) propose une solution d'assurance-crédit spécifiquement conçue et dédiée pour le monde de l'Industrie, en partenariat avec Coface.

Les atouts de CEMECA

- **Police Groupe** d'assurance-crédit qui regroupe + de 400 Adhérents mécaniciens et industriels
- **Proximité & Réactivité** avec un seul interlocuteur tout au long de la vie de votre contrat
- **Connaitre & Anticiper** : retour d'informations rapides sur la santé financière, les habitudes de règlements de vos prospects et clients
- **Accompagnement au quotidien** dans la gestion de votre police d'assurance-crédit

- Des **garanties adaptées** à tous les besoins :
 - **Garanties dénommées** : pas de plafond / 90% (HT)
 - **Accord express / Quotité garantie** : 10 000 EUR (HT) / 90% (HT)
 - **Garanties non dénommées** : Couverture automatique sans demandes préalable / indemnisation à 70% (HT)

- Une **tarification en deux volets** :
 - Un **taux de prime sur mesure adapté à votre Chiffre d'Affaires** assurable France et/ou export, revue et adapté tous les ans
 - Des **frais d'enquêtes et de surveillance** au fil de l'eau en fonction des demandes de garantie

- Des **délais confortables pour déclarer un impayé (180 jours au minimum)** pour éviter le hors délais tout en préservant votre relation commerciale

- **Frais d'intervention contentieuse France et Export**, connus à l'avance (pas de % supplémentaires), les frais de recouvrement sont intégrés au contrat.

Des options disponibles à la demande

1. L'option « **risque de fabrication** » prémunit contre le dépôt de bilan de l'acheteur ou l'annulation arbitraire de sa commande. Elle couvre la période comprise entre la commande et la livraison, et ouvre droit à l'indemnisation des dépenses de fabrication ou des pertes liées à la revente des marchandises non livrées.
2. L'option « **litige** » permet, en cas de litige technique ou commercial, de bénéficier d'un service complet cumulant conseil et indemnisation. Coface verse immédiatement une avance sur indemnité de 70% de la créance impayée HT, prend en charge le dossier litigieux et met en œuvre les démarches nécessaires à sa résolution.

CEMECA 92038 Paris la Défense cedex. 39-41, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie

E-mail : accueil@cemeca.fr . Site internet : www.cemeca.fr Tél. + 33 1 47 17 67 36